SARL BARBIER
Société à responsabilité limitée au capital social de 7 622,45 euros
Siège social : Route de Courcemont – 72110 BONNETABLE
351 796 131 RCS LE MANS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 24 DECEMBRE 2024

LA SOUSSIGNÉE :

La **Société HOLDING BARBIER,** société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 250 000 euros, dont le siège social est situé 1 rue Twistringen - 72110 BONNETABLE, immatriculée sous le n°480 312 222 RCS LE MANS, *représentée par Monsieur Alain BARBIER, agissant en qualité de gérant,*

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 15,24 euros chacune, composant le capital social de la Société SARL BARBIER,

Associée unique de ladite Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- *Modification des statuts à la suite d'une cession de parts sociales*
- *Pouvoirs en vue des formalités*

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir constaté la cession de 5 parts sociales par la Société VIRIDIA au profit de la Société HOLDING BARBIER, décide de modifier l'article 7 des statuts comme suit :

*« **ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL***

*Le capital social est fixé à la somme totale de **SEPT MILLE SIX CENT VINGT-DEUX EUROS ET QUARANTE-CINQ CENTIMES D'EUROS** (7 622,45 €) divisé en **500 parts de 15,2449 euros** chacune entièrement libérées et numérotées de 1 à 500, attribuées à l'associée unique, la Société HOLDING BARBIER. »*

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique constate, en conséquence, que la société est désormais unipersonnelle et décide, conformément aux dispositions de l'article 239 du Code Général des Impôts, le maintien à l'option pour le régime de l'impôt sur les sociétés de ladite société.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

La Société HOLDING BARBIER
représentée par Monsieur Alain BARBIER